



FLASH INFO SPECIAL



N°01-2020 – Mars

COVID-19

Conformément aux mesures mises en vigueur au sein du SDIS, il est rappelé que les anciens sapeurs-pompiers et les familles de sapeurs-pompiers ne peuvent plus accéder aux locaux des CIS jusqu'à nouvel avis.

* * *

Solidarité avec nos aînés isolés



En ces temps difficiles pour tous, le Président de l'Union départementale invite les Amicales du Calvados, avec le concours des Chefs de centre, de faire preuve de solidarité envers les anciens sapeurs-pompiers pouvant se trouver en difficulté en raison du confinement.

Il est demandé de s'enquérir de l'état de santé des personnes isolées ou malades, de prendre de leur nouvelles et de faire le point sur leurs besoins comme par exemple faire leurs courses de premières nécessité et/ou pharmaceutiques (dans le respect des précautions indispensables).

L'Union départementale reste bien entendu à l'écoute des situations particulières et reste à disposition des amicales et des chefs de centres pour leur apporter son soutien.

*Puisqu'on ne peut plus se serrer les mains,
Serrons nous les coudes...*

[Penser à cocher la case « déplacement pour l'assistance aux personnes vulnérables » sur l'Attestation de déplacement dérogatoire]

COVID-19
CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussiez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

SI VOUS ÊTES MALADE
 Portez un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
 GOUVERNEMENT FEMINISME-COORDINATION
 0 800 130 000 (appel gratuit)

Suivez l'actualité de l'Union Départementale via les réseaux sociaux



UDSP14



@UDSP14



UDSP du Calvados